



Ville d'Antibes Juan les Pins

Antibes, le 2 février 2009

**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

Monsieur Georges ROUX
Conseiller général
Adjoint au maire délégué à l'Éducation
Hôtel de ville
BP 2205
06606 ANTIBES CEDEX

Monsieur Le Conseiller Général,

Nous avons appris la décision du Conseil Général et de l'Inspection Académique de fermer le collège de la Rostagne, décision annoncée brutalement sans concertation avec les usagers ni avec les salariés concernés alors qu'en décembre vous disiez que La Rostagne ne fermerait pas avant l'ouverture du collège d'Antibes-les-Pins, collège dont le permis de construire n'existe toujours pas.

Alors est-ce que la fameuse « démocratie participative » dont vous et vos amis de l'UMP parlent souvent s'arrêterait à la discussion avec quelques personnes choisies par vos soins et simplement au sujet du nombre de caméras à disposer dans la ville ou du sens de circulation dans une rue ?

Après ce manque de respect de la population et de la communauté éducative, il nous semble urgent d'ouvrir un large débat sur les vraies raisons de la fermeture de La Rostagne et sur l'accueil de ses collégiens dans les établissements avoisinants dans les meilleures conditions c'est à dire avec des moyens matériels et humains exceptionnels qui pourraient éviter quelque difficulté facilement prévisible.

Dans ces conditions, les élus du groupe « La Gauche et l'Écologie » vous demandent l'organisation d'un grand débat **public** au plus vite avec le Conseil Général et l'Inspection Académique pour prendre des engagements précis et honnêtes pour que cette fermeture ne se fasse pas au détriment de l'enseignement, des conditions d'accueil et des conditions de travail de toute la communauté éducative des collèges d'Antibes.

Dans l'attente de votre réponse et vous en remerciant par avance,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller Général, en l'assurance de nos sentiments respectueux.

Gérard PIEL

Cécile DUMAS

Denis LA SPESA

Copie à M. Pauget, conseiller général du canton d'Antibes-Biot